



CONSEIL d' ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU

CA du 11 mars 2026

Présents : Mmes Jeannot, Le Bras-Lestremau, Marsan et Vieux Combe.

Mrs Bonnefont, Coudret, Dubourg, Dumenil, Feit, Gominet, Nouveau et Pimouguet.

Excusés : Mrs Barra et Provain.

Absent : M. Haramburu.

Le Président rappelle **les règles de fonctionnement du CA** et notamment le fait que le projet envoyé à tous après la réunion ne peut être discuté et modifié qu'à la séance suivante.

Approbation du CR du CA du 14 janvier 2026 (1 contre 2 abstentions)

Après débat et vote, il est décidé d'insérer dans le texte : « personne ne se manifestant, on passe au vote ».

Concernant la proposition sur la formation, elle ne peut être prise en compte car elle concerne le volet institutionnel.

L'ajout demandé du terme « mise en danger de la vie d'autrui » est proposé au vote après discussion et citation des articles 233-1 et 233-2 du Code Pénal et n'est pas retenu (2 votes pour et 10 contre).

Réponse à A-M.Vicenty : Le président enverra la réponse négative au nom du CA selon la décision prise lors de la dernière séance.

Partenariat avec Jeunesse, Sport et Vie associative : La similitude avec nos activités et le partage des mêmes valeurs pourraient favoriser un partenariat dans le but de la reconnaissance du bénévolat. Le Président propose de rencontrer les responsables.

Un contact avec des représentants de l'USEP est également évoqué. Les DDEN étant force de proposition pourraient intervenir. Le tout pourrait aussi être réalisé dans le cadre du CDAL. (RV en attente)

Préparation de l'AG :

Vote à l'unanimité pour donner à MAE Solidarité l'autorisation d'apposer son roll (sous réserve de vérification juridique).

La demande sera faite pour que celui de l'Union soit également présent lors de leur AG.

Vote à l'unanimité pour indiquer le RIB sur les bulletins d'adhésion afin de permettre les virements.

La proposition d'augmentation de la cotisation de 32 à 35 euros est adoptée après débat, par 5 votes pour et 2 contre.

Suite à la présence annoncée du Président Fédéral à l'AG (1 abstention), il est convenu qu'il devra se conformer à l'ordre du jour en n'intervenant seulement sur le thème choisi de la Co-éducation.

Le Trésorier commente les documents comptables envoyés au préalable à tous et fournit les explications demandées. Quelques modifications de répartition entre les lignes comptables sont apportées. Les contrôleurs aux comptes se réuniront le 7 avril.

Organisation pratique :

Installation à 8h ; accueil à 8h30 ; une demande sera faite pour l'indulgence concernant le stationnement et la possibilité d'un vin d'honneur offert par la mairie.

Il conviendra d'apporter 3 thermos de café et une bouilloire. Le point sur les achats à faire concernant les denrées et les viennoiseries sera établi lors du prochain CA.

Le choix du restaurant se porte sur Le Bistrot Régent avec un menu à 27 euros qui sera proposé à 29 pour couvrir les frais des repas offerts.

Reste à confirmer la présence de l'IEN.

Mme Béguerie (éventuellement sur place) et Mrs Chabry, Charpentier et Gourdon pourraient être récompensés.

Pour le **concours Photo**, J-R Dubourg évoque la décision urgente à prendre concernant la reconduction de cette Opération qui connaît un succès grandissant. Vote favorable à l'unanimité et remerciements appuyés pour son implication pour mener ce projet.

Prochaines réunions de CA : 8 avril, 13 mai et 17 juin.

La séance est levée à 12h30